

**COMPTE RENDU REUNION DEPARTEMENTALE  
S'APPROPRIER ET AGIR**

**Personnes en situation de troubles psychiques et / ou cognitifs  
avec Association Départementale d'Insertion des Personnes Handicapées en Lot et Garonne  
(ADIPH 47)**

**JEUDI 20 juin 2019 à 14h00/17h00**

**Esat Bouet – 47160 Saint Léon**

Etaients présents :

**Brigitte BOYER** (LE CREUSET), **Délia GONZALEZ** et **Thibaut GUIBERT** (REGIE VALLE DU LOT), **Sophie VERGEZ** (SEML Du Confluent), **Dominique LARROSSE** (AGIR VAL D'ALBRET), **Déborah BRAEM** (ENVIRONNEMENT PLUS), **Eve PERRIMON** (GIC CONFLUENT), **Sophie BELLOC** et **Stéphane MONGE** (AIPIS), **Marie FABRE** (MENAGE SERVICE), **Annick CUQUEL** (Régie d'Agén), **Nathalie TREVISAN** (RECYLCERIE SVDP, JARDINS MARAICHERS DE SOLINCITE), **Sylvie LAGUARDE** (AFDAS), **Véronique MARTINEZ** et **Valéry BANEKE** (VAL PLUS), **Caroline RAGAZZI** (ARDIE 47).

Animation :

**Nathalie ENJALBERT** (ADIPH 47),

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

- 1. Rappel du contexte de la réunion**
- 2. Présenter le partenaire et ses actions**
- 3. Echanger des expériences avec témoignages 1 SIAE du département**
- 4. Préparer l'action à destination des salariés en Insertion avec les SIAE volontaires et l'ADIPH 47**
- 5. Ressources proposées**

**1. RAPPEL CONTEXTE REUNION**

Cette action s'inscrit dans **le cadre de la réunion qui s'est tenue sur les savoir être le 1 avril 2019**. Réunion organisée suite aux remontées des SIAE sur les difficultés d'accompagnement socio professionnel face aux évolutions des comportements et codes sociaux du public accompagné.

Ce **partenariat avec l'ADIPH est gratuit pour les SIAE** et s'inscrit dans le cadre de du dispositif de l'emploi accompagné, l'ADIPH représenté par Nathalie Enjalbert, conseillère d'insertion professionnelle propose :

- d'une part, de mettre à disposition des places pour vos publics sur les ateliers dispensés par l'ADIPH47
- et, d'autre part, de travailler avec les SIAE sur le suivi de salariés en insertion reconnus travailleurs handicapés (au sens de l'ADIPH 47 : déficiences intellectuelles, troubles psychiques ou autistiques).

**2. PRESENTER LE PARTENAIRE ET SES ACTIONS**

**Présentation de l'ADIPH 47** Association Départementale d'Insertion des Personnes Handicapées en Lot et Garonne (cf le diaporama).

Cette association anime la plateforme d'insertion professionnel de personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi en milieu ordinaire de travail sur le département. Elle accompagne vers la vie active des personnes présentant des déficiences intellectuelles, des troubles psychiques ou autistiques par un suivi personnalisé dans les entreprises et dans la vie courante.

**Présentation des actions collectives développées par l'ADIPH 47 ouvertes aux SIAE :**

- **Groupe de parole avec un psychologue** : cette action s'adresse aux personnes qui sont reconnues TH et qui rencontrent des difficultés constantes ou ponctuelles dans le cadre du travail.  
**1 fois par mois. Lundi soir. Séance 1h00/1h30**
- **Séance de sophrologie** : cette action s'adresse aux personnes qui ont des difficultés à gérer le stress.  
**1 fois par mois. Lundi soir. Séance de 45 min.**
- **Atelier communication verbale/non verbale** : cette action s'adresse aux personnes qui souhaitent participer à cet atelier et qui peuvent rencontrer des difficultés relationnelles dans le collectif ou de confiance en soi. Cet atelier a pour objectif d'aider les personnes à mieux comprendre les difficultés rencontrées pour reprendre confiance en elles et améliorer la communication envers l'autre.  
**Planning 2<sup>nd</sup> semestre 2019 à venir. Atelier de 4h00.**
- **Formation employeur/employé sur le handicap psychique et déficience intellectuelle** : cette action s'adresse aux encadrants de structures employeuses de personnes RQTH suivies par l'ADIPH en priorité. L'action sera ouverte également aux SIAE .  
**1 journée d'ici fin 2019. Cette journée sera réalisée par M.PERROU, coordonnateur ADIPH et formateur.**

**Comment être informés de ces ateliers ?**

***Ardie 47 vous relayera par mail les places disponibles sur les actions collectives proposées par l'ADIPH 47 à réception des informations par ce partenaire.***

**Comment participer à ces ateliers ?**

***Les ateliers à destination de salarié reconnu TH (au sens des critères retenus par l'ADIPH47) sont gratuits et sur inscription obligatoire via une fiche de liaison (en pièce jointe).***

**Fiche de liaison** : Lors d'une demande merci de remplir la fiche de liaison et de la transmettre à l'ADIPH47

***Toute personne orientée doit être informée et volontaire au préalable de la rencontre avec l'ADIPH47.***

- *Toute personne reconnue travailleur handicapée (selon les critères de l'ADIPH47) et volontaire peut participer à ces ateliers. L'ADIPH 47 proposera un nombre de places sur chacune de ces actions par mail.*  
**Contact : Nathalie Enjalbert, n.enjalbert@orange.fr**
- *Pour s'inscrire aux actions collectives, Nathalie Enjalbert réalisera au préalable un entretien d'évaluation auprès de la personne. Si l'atelier ne correspond à la personne, Nathalie Enjalbert expliquera alors les autres solutions envisageables au sein de l'ADIPH47 ou les autres mesures à prendre en compte avec le/la CIP de la SIAE qui a orienté cette personne vers l'ADIPH47.*

**Partenariat avec la Candélie pour établir un diagnostic de la situation de la personne :**

- ***Un diagnostic peut être réalisé en plusieurs étapes selon les besoins évalués*** : entretien préalable avec l'ADIPH, entretien d'évaluation avec la Candélie et si besoin mise en situation professionnelle avec l'Esat MEZIN.  
***Faire la demande avec fiche de liaison et l'envoyer à l'ADIPH47***

### **Présentation Ardie 47 et les SIAE**

ARDIE 47 est une agence de recherche et de développement de l'insertion par l'économie au service des structures de l'IAE de Lot-et-Garonne pour les accompagner dans leur démarche de professionnalisation, de pérennisation et de développement. Par sa proximité, l'agence participe à un développement partenarial et efficace de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) dans le département. (portage de la plateforme de la clause insertion, animation réseau chefs d'entreprises, coordination plateforme départementale de formations mutualisées, appui porteurs de projets, appui RH et gouvernance des structures, ...).

Les 25 structures de l'IAE (SIAE) dans le 47 proposent des activités professionnelles variées comme support à l'accompagnement socio professionnel (espaces verts, ressourcerie, vente, archivage numérique, ménage particulier, ménage professionnel, travaux de second œuvre, tri déchets,...).

Les SIAE sont des acteurs économiques et des employeurs spécialistes de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles qui nécessitent un accompagnement renforcé. L'objectif principal d'une SIAE est de favoriser l'insertion socio professionnelle en organisant modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement basé sur un contrat de travail par le biais de contrats à durée déterminée d'insertion (en ACI et EI) et de contrats de missions (en AI et ETTI). Elles sont conventionnées par l'Etat et propose un parcours sur une durée maximale de 24 mois auprès de personnes qui leur sont orientées par des prescripteurs (emploi) tant pour résoudre des freins à un emploi durable que pour les amener à développer des compétences pour faciliter leur orientation vers le marché du travail.

### **Collaborations entre ADIPH 47 et SIAE :**

- ***Des rencontres individuelles entre l'ADIPH et la SIAE peuvent être organisées afin de présenter le support d'activité et d'évaluer la pertinence d'orienter une personne accompagnée par l'ADIPH dans cette SIAE. Cet entretien est un préalable à une éventuelle prescription et à la définition des conditions de l'intégration.***
- ***Au cours de l'année, l'ADIPH, ARDIE 47 et les SIAE pourront être amenées à mutualiser des actions sur des sujets communs dans le suivi de personnes vers l'emploi.***

### **3. ECHANGER DES EXPERIENCES AVEC TEMOIGNAGES D'1 SIAE DU DEPARTEMENT**

Une structure de l'IAE a témoigné de son expérience de collaboration avec l'ADIPH 47.

**Val plus** a intégré un salarié reconnu TH. La responsable, Véronique Martinez et l'encadrant technique, Valéry Baneke, sont venus témoigner de la phase d'intégration et de la montée en compétences acquises au cours du parcours. Si un effort spécifique est à prévoir à la phase d'accueil pour cibler les difficultés en situation de travail et les adaptations à réaliser, la suite du parcours montre une forte motivation du salarié en insertion, l'acquisition de compétences professionnelles et une intégration dans la structure.

**Les permanents de cette structure** ont souligné l'intérêt de proposer aux salariés en insertion un calendrier des démarches administratives permettant une meilleure organisation financière et un accès à l'ensemble de ses droits sociaux (déclaration des impôts, déclaration annuelle du droit à l'allocation logement,...).

***Cette expérience a fait écho à d'autres expériences de SIAE. En effet, lors de la mise en place de l'accompagnement socio professionnel, certains CIP ont pu se questionner et/ou être interpellés par l'encadrement technique sur les aptitudes cognitives du salarié en insertion et/ou l'émergence en situation de travail de troubles relationnels. La question du diagnostic s'est fortement posé ainsi que celle de l'entretien à réaliser auprès de salarié en insertion pour aborder ce questionnement.***

*Les structures et l'ADIPH 47 ont insisté sur l'importance de sensibiliser les permanents au fonctionnement en situation de travail d'une personne en situation de handicap (déficience intellectuelle ou troubles psychiques) et de travailler avec l'encadrant technique aux adaptations à mener en lien avec les troubles repérés du salarié en insertion et leurs évolutions.*

*Ce travail peut être réalisé par l'ADIPH47 à la fois auprès du salarié en insertion et de l'équipe de permanents à la demande de la SIAE et/ou du salarié en insertion et/ou des besoins repérés par la CIP de l'ADIPH 47.*

#### 4. PREPARER L'ACTION A DESTINATION DES SALARIES EN INSERTION AVEC LES SIAE VOLONTAIRES ET L'ADIPH 47

SIAE, si vous souhaitez :

- inscrire vos salariés en insertion sur une de ces actions, merci de prendre contact avec Nathalie Enjalbert et d'en informer Ardie 47.
- orienter un de vos salariés en insertion vers une évaluation diagnostic en partenariat avec la CANDELIE, merci de prendre contact avec Nathalie Enjalbert et d'en informer Ardie 47.

ADIPH 47, si vous souhaitez :

- orienter une personne vers une SIAE ( en vue d'une embauche ou d'un stage d'évaluation), merci de prendre contact avec le/la CIP concernée qui vous expliquera la démarche à suivre la mieux adaptée à son fonctionnement et d'en informer Ardie 47.

ACTIONS COLLECTIVES pilotées par ADIPH 47			
Atelier, séance, groupe			
Structures	Effectif	Date et lieu	Territoire
Toute personne suivie par une SIAE avec une RQTH	Nombre de places défini par ADIPH 47	Date communiquée par mail, 2 <sup>nd</sup> semestre 2019 Lieu : ADIPH 47 à AGEN Inscription obligatoire auprès de Nathalie Enjalbert	Département
Formation troubles psychiques			
SIAE accompagnant un salarié RQTH en priorité (ouvert selon places disponibles à l'ensemble des SIAE)	Nombre de places défini par ADIPH 47	Date communiquée par mail dernier trimestre 2019 Lieu : ADIPH 47 à AGEN Inscription obligatoire auprès de Nathalie Enjalbert	Département

ORIENTATION EVALUATION DIAGNOSTIC			
Action partenariale ADIPH47, CANDELIE et ESAT MEZIN			
Structures	Effectif	Date et lieu	Territoire
Toute personne suivie par une SIAE pour qui se pose la question du diagnostic	Toute personne favorable à la démarche	A la demande Lieu : Candélie à AGEN Inscription obligatoire auprès de Nathalie Enjalbert qui procédera à une évaluation préalable à l'orientation vers la Candélie	Département

MUTUALISATION REUNION ADIPH 47 et ARDIE 47			
Thème à définir (addiction, troubles psychiques,...)			
Structures	Effectif	Date et lieu	Territoire
SIAE	A définir selon réunion	<b>Dernier trimestre 2019</b> Lieu : à définir	Département
ADIPH 47	A définir selon réunion	Durée : 2h30	

### 5. RESSOURCES PROPOSEES

- a. Diaporama présenté en réunion
- b. Plaquette de présentation ADIPH 47
- c. Plaquette guide SIAE du 47
- d. Fiche de liaison : à remplir par le/la CIP lors de l'orientation d'une personne vers la CIP de l'ADIPH47.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion, observation et nous faire remonter vos besoins et vos pratiques à essayer !**

Merci à tout-e-s de votre présence et de votre collaboration !

Nathalie ENJALBERT, Conseillère en insertion professionnelle ADIPH 47 et Caroline RAGAZZI, chargée de mission appui RH, ARDIE 47.

Nathalie Enjalbert  
Courriel : [n.enjalbert@orange.fr](mailto:n.enjalbert@orange.fr)

Port. 07 67 39 79 44

Caroline Ragazzi  
Courriel : [appui-rh@ardie47.fr](mailto:appui-rh@ardie47.fr)

Port. 07 57 40 38 78